

## DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

### Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL  
**FRANCE MONGEAU** C-185 2633 france.mongeau@cegepmontpetit.ca

### PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS SUR TEAMS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi		11 h à 12 h			10 h à 12 h
Après-midi		14 h à 15 h	14 h à 15 h (r-v)		

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL  
Mélanie Rivest et Emilie Jobin E-107 2661 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

### Objectif de la discipline

#### *Portrait du diplômé en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

## OBJECTIFS MINISTÉRIELS

### Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

### Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

### Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

## ŒUVRES À L'ÉTUDE

SOPHOCLE, *Antigone*, Paris, Librio.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Yvain ou le chevalier au lion*, Paris, Folio classique.

MAUPASSANT, *Contes réalistes et contes fantastiques*, Montréal, Beauchemin.

PILOTE. *Guide littéraire*, Montréal, Beauchemin.

## MÉDIAGRAPHIE

THUAN, Trinh Xuan, *Origines*, Paris, Folio – Essais, 2003.

*Les textes fondateurs*, Paris, Garnier-Flammarion, 2009.

BARICCO, Alexandre, *Homère, Iliade*, Paris, Folio, 2004.

HAMILTON, Édith, *La mythologie*, Paris, Marabout, 1974.

CHÉNIER, Jean-François, *Anthologie de la littérature du Moyen-Âge à 1850*, Montréal, ERPI.

COLLECTIF, *La légende arthurienne*, Paris, Robert-Laffont, 1989.

DELORT, Robert, *La vie au Moyen-Âge*, Paris, Édition du Seuil, 1982.  
FOREST, Robert, *Le baroque et le classicisme*, Montréal, Beauchemin, 2016.  
FOREST, Robert, *Le siècle des Lumières*, Montréal, Beauchemin, 2016.  
FOREST, Robert, *Le romantisme*, Montréal, Beauchemin, 2016.

Sites :

Bibliothèque nationale de France :

*La Légende du Roi Arthur* : <http://expositions.bnf.fr/arthur/>

*Le Roman de la rose* : <http://expositions.bnf.fr/aimer/>

Amélioration du français :

Équipe CÉF sur TEAMS :

<https://teams.microsoft.com/l/team/19%3ab5147b28513a4abfa12f0d1ae6a35793%40thread.tacv2/conversations?groupId=6050942d-4f00-418b-9abd-85084f3482e3&tenantId=5667713e-ccf5-4f0d-b7ec-3f835f82237f>

CCDMD : [www.ccdmd.qc.ca](http://www.ccdmd.qc.ca)

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche!*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les œuvres à l'étude nous permettront de lancer une réflexion sur les trois questions suivantes :

*Qu'est-ce que la littérature ?*

*Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?*

*Comment lire des œuvres littéraires ?*

Nous tenterons de remonter à la source des premiers textes qui ont fait naître les œuvres d'aujourd'hui et dont les héros alimentent encore nos imaginaires. Nous apprendrons à lire ces textes, et ceux qui en découlent, et à les analyser pour tenter d'en saisir les propos et les intentions.

Les séances permettront plus précisément :

- d'aborder des œuvres pour en saisir **les idées, les propos, les thèmes** et voir **comment l'imaginaire et la pensée travaillent avec la langue** ;

- de découvrir certains aspects de la vie des auteurs, de leurs œuvres, du **contexte socio-historique et esthétique** dans lequel se vit leur activité d'écrivain;

- d'affiner la lecture des textes par l'acquisition de **connaissances littéraires** touchant notamment les procédés d'écriture et les genres littéraires;

• d'acquérir les **outils méthodologiques** nécessaires à l'élaboration d'un plan de rédaction et à la rédaction d'un commentaire composé.

Des **ateliers** et des **études en groupe** permettront de se confronter individuellement ou en équipe aux exigences de l'analyse littéraire et de la rédaction de textes et de cerner les acquis et les éléments de connaissances à approfondir.

Des **contrôles** accompagneront la lecture des œuvres pour favoriser la mémoire du contenu et assurer un contact personnel avec les textes.

Des **exercices d'analyse** et **deux commentaires composés** permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs.

### MODE D'ENSEIGNEMENT AU TEMPS DU CORONAVIRUS

**La majorité des cours se donnera aux heures prévues à l'horaire, en mode synchrone, sur la plateforme TEAMS en visioconférence** – sans enregistrement (explication plus loin). S'il faut revenir à l'ÉNA, ce sera en sous-groupes. Les étudiants seront avisés à l'avance.

Les travaux et les consignes, les communiqués et toutes les informations seront transmis sur LÉA. La professeure sera également disponible par TEAMS, aux heures prévues de ses disponibilités.

**L'ouverture de la caméra sera fortement encouragée pour favoriser les échanges avec la professeure et entre les étudiant.e.s.**

#### **Nétiquette que les étudiants doivent respecter :**

Pour suivre ce cours, vous devez avoir en tout temps (en classe ou par TEAMS) : un ordinateur **avec caméra, micro et écouteurs**, un **endroit tranquille**, une **tenue vestimentaire adéquate**, mais aussi **l'œuvre à l'étude, vos ouvrages de révision de la langue, vos crayons – papier – correcteur**.

#### **Visioconférence / captation / enregistrement :**

En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soit enregistrée, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités

précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session d'hiver 2021.

**Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.**

**Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable.**

### **Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe**

La Direction des études du Collège valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, **sont interdits** :

**L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;**

**L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;**

**L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.**

**En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.**

### **CORONAVIRUS**

<https://www.cegepmontpetit.ca/coronavirus/etudiants>

## PLANIFICATION DU COURS

Ce calendrier de travail pourra être modifié en cours de session. Les étudiantes et les étudiants seront avisés à l'avance de tout changement.

SEMAINE	CONTENU ET DEVOIRS	COURS SYNCHROME PAR TEAMS (ou en classe si retour à la normale)	COURS ASYNCHRONE FILM À VOIR ET/OU RENCONTRE INDIVIDUELLE DE TRAVAIL	DEVOIRS ET LECTURES
1 26 et 29 janvier	Introduction et présentation du plan de cours <b>Les textes fondateurs</b> Cosmogonies et mythologies <i>Qu'est-ce que la littérature?</i>	a. TEAMS b. TEAMS		<i>Achat des livres et du cahier coop</i>  <i>LIRE ANTIGONE</i>
2 2 et 5 février	<b>L'Antiquité</b> <b>Le théâtre grec</b> <i>Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires?</i> <b>Sophocle : ANTIGONE</b>	a. TEAMS b. TEAMS		<i>LIRE ANTIGONE</i>
3 9 et 12 février	<b><u>Paragraphe 250 mots (10%)</u></b>	a. TEAMS	b. Visionnement d'ANTIGONE sur ÉDOUARD.TV	
4 16 et 19 février	<b>Méthodologie et analyse littéraire</b> <i>Comment lire des œuvres littéraires?</i> Sujets de la rédaction	a. TEAMS b. TEAMS		<i>Révision de la langue</i>
5 23 et 26	Groupes d'analyse du sujet <b><u>Plan détaillé (5%)</u></b>	a. TEAMS	b. Rencontres individuelles	

février				
<b>BLOC 1 D'EXAMENS COMMUNS : pas de cours de littérature le mardi 2 mars</b>				
6 5 et 9 mars	<b>RÉDACTION</b> <b>Commentaire composé</b> <b>partiel</b> <b><u>ANTIGONE – 500 mots</u></b> <b><u>(20%)</u></b>	a. TEAMS b. TEAMS		<b>LIRE YVAIN</b>
7 12 et 16 mars	Le <b>Moyen-Âge</b>	a. TEAMS b. TEAMS		<b>LIRE YVAIN</b>
<b>BLOC 2 D'EXAMENS COMMUNS : pas de cours de littérature les 19 et 23 mars</b>				<b>LIRE YVAIN</b>
8 26 et 30 mars	<b><u>Contrôle (5%) YVAIN</u></b> Étude de l'œuvre	a. TEAMS b. TEAMS	<i>Révision de la langue : commentaire composé partiel</i>	<i>Travail de révision de la langue</i>
9 6 et 9 avril	Analyse des extraits : Amour et combat	a. TEAMS b. TEAMS		
10 13 et 16 avril	Groupes d'analyse des sujets <b><u>Plan détaillé (5%)</u></b>	a. TEAMS	<b>b. Rencontres individuelles</b>	
11 20 avril	<b>RÉDACTION</b> <b>Commentaire composé</b> <b><u>YVAIN – 700 mots (25%)</u></b>	TEAMS 4 heures 30 JOURNÉE JR du 20 avril		<b>LIRE BOULE DE SUIF</b>
<b>Cours de littérature levés les 23 et 27 avril</b>				<b>LIRE BOULE DE SUIF</b>
12 30 avril et 4 mai	<b><u>Contrôle (5%) BOULE DE SUIF</u></b> Étude de l'œuvre	a. TEAMS b. TEAMS		



13 7 et 11 mai	RÉVISION : Œuvres et personnages	a. TEAMS	b. Rencontres individuelles	
14 Date à confirmer	<b>Rédaction finale – 500 mots</b> <b>(25%)</b>	<b>TEAMS</b> <b>4 heures 30</b>		

17 séances synchrones + 4 séances asynchrones + 7 séances synchrones pour les évaluations individuelles

### MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (Date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Paragraphe de développement (250 mots) : ANTIGONE		Semaine 3	10%
Deux contrôles de lecture et deux plans détaillés	Évaluations individuelles par TEAMS	Semaines 5 – 8 – 10 – 12	20%
Commentaire composé no 1 (500 mots) : ANTIGONE	Évaluation individuelle par TEAMS	Semaine 6	20%
<u>Évaluation terminale du cours partie A</u> Commentaire composé no 2 (700 mots) : YVAIN	Évaluation individuelle par TEAMS (1 séance de 4h30)	Semaine 11 Journée JR* 20 avril	25%
<u>Évaluation terminale du cours partie B</u> Rédaction (500 mots) : MAUPASSANT	Évaluation individuelle par TEAMS (horaire des examens communs – 1 séance de 4h)	Semaines 14	25%

**TOTAL : 100**

\*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

#### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Le <b>contrôle de lecture</b> veut vérifier si la lecture des œuvres obligatoires est faite mais aussi mesurer la capacité des étudiant.e.s à cerner les thèmes majeurs et les enjeux à l'œuvre dans les titres au programme. Les étudiant.e.s seront à même de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.</li> <li>2. Repérer et classer des thèmes.</li> </ol>	<p>* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).</p>
<p>Le <b>plan détaillé</b> accompagne le travail d'analyse préparatoire au commentaire composé et permet aux étudiant.e.s de valider la pertinence de leurs idées et des éléments de preuve qui les accompagnent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</li> <li>3. Choisir les éléments d'analyse.</li> <li>4. Élaborer un plan de rédaction.</li> </ol>	<p>* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).</p>
<p>Le <b>paragraphe de développement</b>, les <b>commentaires composés</b> (partiel et complet) et la <b>rédaction finale</b> vont permettre à l'étudiant.e de rencontrer les objectifs d'apprentissage 1, 2, 3, 4 mentionnés plus haut, mais également les deux suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.</li> <li>6. Réviser et corriger le texte.</li> </ol> <p>Ces travaux de rédaction favorisent notamment la mise en forme des idées et les liens entre le réel, l'imaginaire et le langage.</p> <p>La qualité de la langue est chaque fois évaluée à hauteur de 30%. Les exercices de révisions permettent de mieux comprendre les codes se référant à la correction de la langue afin que l'étudiant.e comprenne mieux ses forces et ses faiblesses en français.</p>	<p>* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).</p>

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### (2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

#### **Politique départementale de présence en classe**

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

### (4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'article **5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : [http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA\\_2015-09-21.pdf](http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf).

### (5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

## (6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

### **Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit**

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales ;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots) ; pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière : la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep : des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires : connaissances stylistiques et historiques ; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue : la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français : chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même : pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources :

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session : attestation en fin de session) :

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

#### **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant :

<b>Cours</b>	<b>Nombre de mots d'une rédaction</b>	<b>Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)</b>
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

#### **Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.**

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## **LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par voie à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesadaptés@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptés@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

**GRILLE DE CORRECTION DU CODE**

**O ORTHOGRAPHE**

**G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**

**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques